LE FRANCO

Vol. 19 No. 25 Edmonton, mercredi le 28 août 1985 16 pages 0.50

FORUM: Faites-nous connaître votre opinion face à cette question: *Quel degré de contrôle sur les écoles françaises êtes-vous prêt à demander pour votre région?*

Voyez notre photo-roman mensuel en page 5!

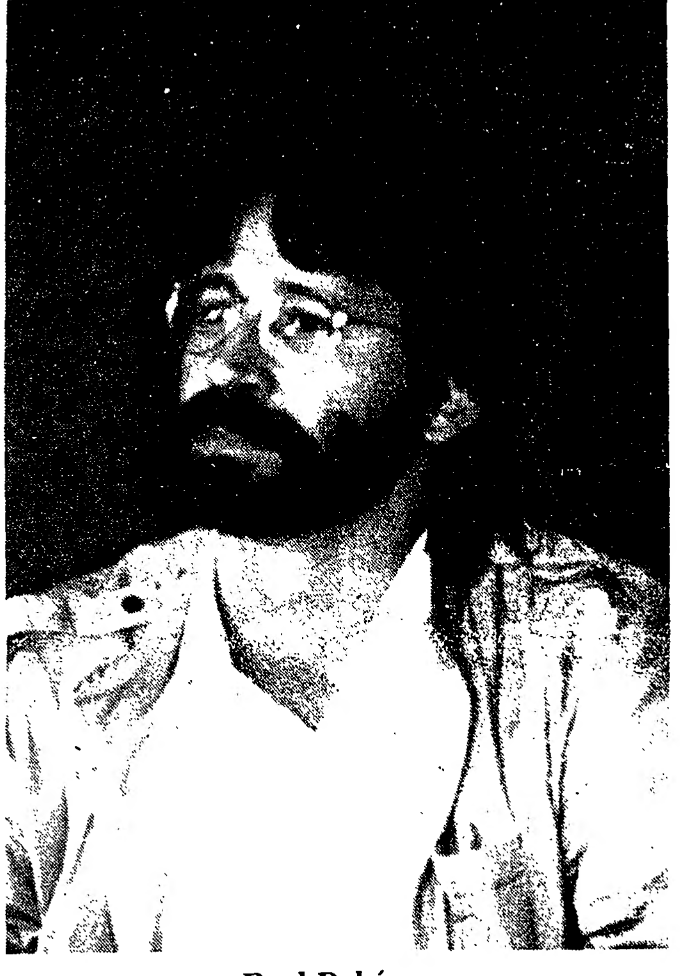
Laissant la porte ouverte aux "discussions"

Le groupe Bugnet porte la décision Purvis en appel



Angéline Martel

Jean-Claude Mahé



Paul Dubé

par Yves Lavertu

EDMONTON — Le jugement Purvis du 24 juillet dernier sur les droits scolaires des Franco-Albertains sera porté en appel.

Mercredi le 21 août dernier, en conférence de presse, l'Association Georges-et-Julia Bugnet annonçait qu'elle donnerait suite au jugement de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta relatif aux droits de la minorité linguistique en matière d'éducation.

Les quelques parents présents n'ont pas à ce moment défini sur quels points précis ces derniers amèneront la cause en instance supérieure. Toutefois, on peut s'attendre comme il en a d'ailleurs été fait mention qu'on demandera des "éclaircissements" notamment en ce qui a trait à la question de la gestion scolaire par les francophones et de l'interprétation à donner de l'article 15 de la Constitution canadienne sur les droits à l'égalité.

Un gouvernement réceptif

Devant les journalistes, l'association de parents a également fait part de signes encourageants qu'elle détectent au sein du gouvernement quant à d'éventuelles discussions pour donner suite au jugement du 24 Juillet. Dans le communiqué de presse remis à cette occasion, on indiquait que "la décision de faire appel pour l'obtention des droits énoncés dans l'article 23 de la Charte ne signifie pas que nos objectifs ne peuvent être atteints par voie de discussions et de négociations avec le gouvernement albertain".

Angéline Martel, une des figures de proue du groupe Bugnet a fait ainsi valoir que l'organisme a trouvé en la personne du député-ministre M. Reno Bossati, un interlocuteur attentif et crédible. Cette dernière a confié qu'une récente rencontre avec M. Bossati a permis de constater que le député-ministre semble prêt à écouter les suggestions de l'organisme francophone au même titre que le groupe de parents se dit disposé à entendre les siennes.

Interrogée sur l'attitude peu réceptive face au groupe Bugnet présentée dernièrement en conférence de presse par le ministre de l'Éducation David King, Angéline Martel a suggéré que les ministres passent mais les fonctionnaires restent. Et que ce sont à ces derniers que revient véritablement la tâche d'appliquer les jugements.

Selon la porte-parole du groupe de parents francophones, la décision d'aller en appel ne nuira pas à d'éventuelles "discussions" avec le gouvernement puisque selon elle le caractère "agressif" d'une telle contestation peut être évacué.

Bref les parents, malgré certains indices positifs venant de la part du gouvernement semblent envisager la voie judiciaire comme inévitable. "Après quatre ans (de travail) nous devons continuer, nous ne pouvons nous arrêter" de dire Mme. Martel. Celle-ci ajoute: "On sent une très grande responsabilité de continuer et de mener à bien ce que l'on a commencé".

La cuisine

Pour l'heure, la prochaine étape sera la préparation du mémoire exposant les revendi-

Voir appel en page 2.

L'ACFA interviendra également en appel. Voir "Les dossiers de l'ACFA" en page 16.

Le franco provincial

Le groupe Bugnet en appel

cations que désirent faire valoir l'association. Selon les avocats présents, le procès en appel pourrait débuter au plus tôt à partir de janvier 1986.



L'aspect financier d'une poursuite en appel ne semble pas quant à lui être un obstacle majeur. Lors de la conférence de presse, Mme Martel a profité de l'occasion pour annoncer qu'un des derniers gestes du Secrétaire d'État M. Walter McLean avant le remaniement ministériel du 20 août a été d'octroyer au groupe l'assurance du gouvernement canadien d'un support financier à la cause au niveau de la Cour d'Appel.

Réactions de l'ACFA

De son côté, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) jouissant d'un statut d'intervenant lors du dernier procès poursuivra au même titre sa participation en Cour d'Appel.

Rejointe au téléphone, la présidente de l'ACFA provinciale Mme Myriam Laberge se dit satisfaite de la décision du groupe Bugnet d'aller en appel. L'ACFA souhaitait même voir le groupe de parents prendre cette direction.

En ce qui a trait à l'inclusion du groupe Bugnet dans d'éventuelles discussions ou négociations entre le gouvernement et l'ACFA, Mme Laberge fait valoir que le mandat de l'Association Bugnet n'en est pas un de négociation.

De plus, celle-ci ajoute qu'avant de parler de négociations avec le gouvernement, il faudra de toute façon vérifier les possibilités concrètes de ce côté là.

Alliance-Québec dans la bataille

Enfin, une responsable de l'association représentant les Anglo-Québécois Alliance-Québec a indiqué au FRANCO qu'il existe à l'heure actuelle de fortes chances qu'Alliance-Québec s'inscrive comme intervenant dans le procès en appel sur les droits scolaires des Franco-Albertains. Alliance-Québec se dit fort intéressée à participer à un débat qui concerne le sort des minorités de langues officielles au pays.

Paul Denis commente l'événement en page 4.



M. Yvon Mahé vient d'entrer officiellement en fonction au Secrétariat de l'ACFA provinciale à titre de directeur du Bureau de l'éducation pour l'organisme. M. Mahé qui occupera ce poste pour les deux prochaines années verra à sensibiliser les parents franco-albertains à leurs droits en matière d'éducation et établira des échanges avec le gouvernement et les responsables de commissions scolaires. En raison de ses nombreux antécédents dans le domaine de l'éducation, M. Mahé a acquis une solide expérience du milieu scolaire dans lequel évoluent les francophones de l'Alberta.

NOUVEL ÉLAN — pour les Scouts et Guides

par Cécile Hébert

Les activités des Scouts et des Guides de l'Alberta (section francophone) reprendront sous peu avec le retour en classe. Afin de repartir cette année avec un nouvel élan, le Conseil d'Administration des Scouts et Guides s'est réuni le 17 août pour une journée de discussion avec le commissaire national, Odette Ouellet de Montréal. Cette dernière a une formation en psychologie et oeuvre depuis plusieurs années dans le mouvement des Scouts et Guides. La journée avait pour but d'analyser la situation actuelle du mouvement et d'élaborer un plan d'action général avec objectifs réalistes.

Le mouvement a subi un coup dur lorsque 3 unités sont tombées à l'eau au cours de la dernière année faute d'animateurs. Sont tombés Falher, St. Paul et Tangente. Restent les unités de Bonnyville, St. Isidore et d'Edmonton. Le mouvement compte 120 jeunes dans la province, dont 65 à Edmonton. Celui-ci compte aussi 10 animateurs, et 6 parents impliqués.

La situation actuelle

Paul Pelchat, le président du groupe d'Edmonton, a fait savoir qu'il y a des moments fort intéressants avec son groupe, mais il y a un besoin de soutien aux animateurs présents par les parents et le comité de gestion, afin d'encourager et de faire reconnaître l'animateur, de lui aider à trouver des solutions. Il a dit aussi qu'il est nécessaire d'avoir une formation pour les animateurs qui viennent d'ailleurs et qu'il y a un besoin de prévoir les événements. Il serait aussi nécessaire selon lui, d'avoir une communication orale ou écrite pour engager les parents vers les animateurs.

Mais pas tous étaient d'accord qu'il devrait y avoir une participation plus grande de la part des parents. Robert Ward le chef sortant du groupe de Bonnyville, et Angèle Déry, la commissaire du district de l'Alberta, s'inquiétaient à ce propos, puisque les parents sont déjà occupés avec leur propres vies. Reste à déterminer pour le Conseil, jusqu'à quel point il peut exiger que les parents participent.

À St-Isidore, c'est la même groupe de parents et les mêmes animateurs qui font tout. Selon le chef du groupe, Armande Lavoie, "on est brûlé". Il y a deux animateurs pour les 17 organismes de la petite communauté de 50 familles. "Il y a beaucoup de soutien mais un manque de ressources humaines." Et il n'y a plus d'échanges avec d'autres groupes, maintenant que les unités de Tangente sont tombées.

À Bonnyville, certains parents sont très impliqués mais il y a un manque d'intérêt par les parents, pour le recrutement de fonds. Selon le chef du groupe, Robert-Ward il y a de la reconnaissance: les parents, avec l'aide du comité de gestion, organisent un souper chaque année pour les animateurs.

Tous semblaient être d'accord qu'il faut maintenant mettre l'accent sur la qualité du mouvement et non seulement sur le français, "l'aspect minoritaire" et qu'il est aussi nécessaire d'adapter le mouvement aux besoins de 1985. Selon Gilberte Gougeon, la secrétaire du Comité Exécutif, les besoins sont les mêmes que ceux élaborés par le fondateur, Baden Powell, mais "il doit y avoir un changement de forme pour mettre en oeuvre ses besoins" et l'accent doit être mis sur "l'esprit" du mouvement. André Boudreau, le co-ordinateur du District de l'Alberta, et Denis Loriau, le représentant du Secrétariat d'État, trouve qu'il est nécessaire d'adapter le scoutisme aux besoins de 1985, en particulier, aux écoles francophones. Ils veulent intégrer le mouvement dans la nouvelle école francophone à Calgary. M. Loriau veut aussi voir le leadership se développer sur plusieurs années, de 6 ans et plus.

Afin de remédier à la situation actuelle, le Conseil a élaboré un plan d'action général qui est le suivant:

1. la qualité de vie des jeunes Guides et Scouts.
2. Consolidation des unités en place en mettant l'accent sur l'animation
3. le recrutement d'animateurs
4. Communication; accroissement de la visibilité du mouvement

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le Franco.

Éditeur-Directeur: Paul Denis
Rédacteur en chef-Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Louise McKnight
Photo-composition: Sylvie Beauchamp-Guillette
Abonnements et montage: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Le franco régional

La "Fête au Village"

Une fête moins francophone?

par Marcel Dubé

LEGAL — Les célébrations entourant la "Fête au Village" de Legal ont connu comme par les années antérieures un vif succès.



A gauche: la nouvelle "Mlle Fête au Village", la jolie blonde Carmen Lessard. A droite: le char allégorique de l'ACFA de Morinville-Legal.

Avec une température idéale, les gens se sont rendus au Centre Récréatif pour le fameux déjeuner aux crêpes où plus de 500 personnes ont été servies. À 10h30 la parade qui comprenait 54 entrées des chars allégoriques défila à travers les rues de Legal.

On trouva beaucoup d'activités sur le terrain — des tournois de baseball pour hommes et femmes, un bingo, une exposition d'artisanat et pâtisseries. À l'aréna, il y a eu le "Festival de bière" avec divertissement, le kiosque à musique en plein air, où se sont produits des artistes locaux. Comme toujours la nourriture ne manquait pas. Mais une chose que plusieurs manquèrent: la "cuisine canadienne-française".

Pour amuser les petits, il y avait un "Petting Pen" — ceci fut très agréable pour les jeunes et moins jeunes. Vers les 17h00 un délicieux souper B.B.Q. fut servi.

Samedi soir à 19h00 les gens se sont joints aux juges pour connaître la nouvelle "Mlle Fête au Village". Après la présentation des cinq candidates, les juges annonçèrent que l'heureuse gagnante était Carmen - fille de Marcel et Donn[illegible]sard de Legal. Mlle Fête au Village des années 1982 à 1984 a remis sa couronne à la nouvelle "Reine". La journée se termina avec un cabaret et danse à l'aréna.

Dimanche matin à 10h00 les Révérends George Primeau et Armand Beaupré co-célébèrent une messe en plein air. Environ 300 personnes y assistèrent. Les activités se sont poursuivies avec le — baseball, le bingo, le renommé derby de démolition, le B.B.Q. et les parties finales de baseball.

Vers 19h30 on s'est retrouvé à l'aréna pour rendre hommage à l'Abbé Primeau et pour jouir d'un programme d'artistes très bien présenté. Les heureux gagnants des activités furent annoncés et les trophées furent présentées par Mlle Fête au Village 1985:

Les gagnants de la parade sont:

a) domaine de la comédie: "Rocket Ball Club" — Legal

b) domaine commercial hors Legal: "Tot Mobile"

c) domaine commercial du village: la Coopérative

d) domaine des jeunes: "Girl Guides & Brownies"

e) domaine organisations d'adultes: Le Château Sturgeon

f) gagnants du derby de démolition: 1er Darryl Klopsteen 2e Ron Costaine Best Sportman Maurice Kieser

g) gagnants de baseball pour hommes: Edmonton Outlaws

Nous apprenons qu'une semaine avant "la Fête", l'exécutif de l'organisme subit la démission de trois de ces membres. La charge tomba donc sur les épaules de ceux qui étaient déjà surchargés. Qui remplacera ces gens, des francophones? Si non, dans les années prochaines nous témoignerons des manques à notre "Fête". Depuis quelques années on note une absence d'affiches françaises, d'annonces en français et cette année, étaient absents du programme, la cuisine canadienne-française, la vente de sucre d'érable?

L'exécutif du Centre Récréatif s'est mérité des félicitations pour l'organisation, le don d'eux-même pour le succès de cette fête. La détermination et l'enthousiasme de ces personnes nous donne l'assurance que Legal est encore le "Rendez-vous des Canadiens français.

"Fête au Village"

L'Abbé Primeau en rappel!

par Marcel Dubé

LEGAL — La Fête au Village cette année fut dédiée au fondateur, le Révérend Georges Henri Primeau.

La fête commença avec un défilé et nous voyons M. l'Abbé Primeau, né à St-Paul, Alberta le 17 juin 1916, fit ses études au Collège des Jésuites ainsi qu'au séminaire St. Joseph d'Edmonton.

Il fut ordonné le 9 septembre 1944 et célébra sa première messe le 10 septembre dans la paroisse St. Joachim d'Edmonton.

Nommé assistant à Legal pendant les années 1944 à 1948 il connu les gens de la paroisse. Après une absence de quelques années il revient à Legal comme curé de la paroisse durant les années 1958 à 1966. En 1959, il a conçu l'idée d'avoir un centre récréatif unique pour Legal et le "Parc Citadel" fût officiellement ouvert le 7 et 8 juillet 1962. C'est aussi à cette occasion que le nom de "Fête au Village" fut donné à ces deux journées de célébrations.

L'Honorable Gordon Taylor, en 1964, donnait à M. l'Abbé, son sobriquet de "Fire Ball Priest".

En reconnaissance pour son dévouement et persévérance, l'exécutif du Centre Récréatif lui présenta une photo de "son" centre tel qu'il était en 1962. Pour que M. l'Abbé se souvienne de toutes les fois qu'il a fait travailler ses paroissiens, on lui présenta une belle pelle dorée en lui disant: "Vas-y, maintenant, c'est à ton tour".

En acceptant ces cadeaux l'Abbé Primeau nous affirme que dans toute organisation, le succès est atteint par la coopération de chacun. Il exprima ses remerciements pour le "coup de main" que les paroissiens lui ont donné pendant son passage à Legal.

Pour réaffirmer leur reconnaissance pour le don de lui-même, la foule de plus de 200 personnes l'applaudit en lui donnant un "standing ovation".



L'abbé Georges-Henri Primeau

Francopinion

Editorial

Bugnet va en appel

Il est heureux que l'Association Georges-et-Julia Bugnet porte en appel le jugement de la Cour du Banc de la Reine. Trop de questions restent sans réponse ou pire encore risquent de nuire à la francophonie si les cours supérieures ne viennent pas corriger les erreurs du Juge S.S. Purvis.

Ce qui surprend un peu cependant c'est le désir du groupe Bugnet d'ouvrir les négociations avec le gouvernement albertain pour l'obtention des droits énoncés dans l'article 23 de la Charte canadienne.

Au départ de telles négociations sont vouées à l'échec. Le ministre de l'Éducation n'a pas perdu de temps pour déclarer ouvertement qu'il était heureux du jugement Purvis puisqu'il n'accorde pas le contrôle exclusif aux francophones de leurs écoles que si le gouvernement le veut bien. Et il s'est empressé d'ajouter **"There will not be exclusive control".**

Sachant en plus comment les négociations entre l'Association canadienne-française de l'Alberta et ce même gouvernement ont échoué, il est difficile, voire impossible, de croire qu'une nouvelle ronde de négociations puisse aboutir à quelque chose de positif.

En plus, le ministre David King a bien dit clairement qu'il discuterait de la question des droits des francophones seulement avec l'association qu'il reconnait comme représentative de la francophonie albertaine, soit l'ACFA.

Pour sa part, l'ACFA est le porte-parole officiel et exclusif de la francophonie et à ce titre refuserait d'inclure l'association Bugnet sous sa bannière dans d'éventuelles négociations.

Exclue des négociations au départ l'Association Georges-et-Julia Bugnet n'a jamais eu l'option de négocier. La Cour d'appel est son seul recours.

Le multiculturalisme fait peur

Ce qu'on appelle communément le multiculturalisme en Alberta semble faire peur à certaines personnes, si on peut en juger d'après les lettres à l'éditeur publiées dans un certain quotidien anglais à Edmonton.

Heureusement que plusieurs personnes se sont données la peine de répondre et de défendre la politique du multiculturalisme, qui en Alberta, n'est qu'un reflet de la réalité démographique.

Les francophones, ayant connu l'oppression savent ce que veut dire vivre en quête de ses droits légitimes. Pour cette raison ils appuient ouvertement les groupes ethniques qui cherchent eux aussi, tout en étant des Canadiens d'abord, à préserver leur patrimoine.

Ce geste d'appui est réciproque, comme en témoigne l'éditorialiste de l'hebdomadaire de langue ukrainienne, M. Marco Levitsky. Commentant la décision Purvis dans la cause Bugnet celui-ci appuie les garanties constitutionnelles en faveur des francophones.

En ce même temps, il demande que les programmes bilingues dans d'autres langues que le français et l'anglais soit protégés par la loi scolaire, là où le nombre le justifie. Ce serait tout à fait normal.

Paul Denis

SANS COMMENTAIRE



Billet

NOTRE HÉROS INCONNU

J'étais rouge de fierté. Généralement dans ces réunions de familles, on se croit dans un dortoir mais là, une demi-tante originaire du pays de Ronald MacDonald venait de me révéler ma vraie nature: j'avais du sang indien dans les veines. Il n'y avait d'ailleurs pas lieu de douter et j'aurais dû quant à moi le deviner plus tôt. Mes yeux, mes cheveux, tout correspondait en effet au prototype du hardi guerrier amérindien, fils légitime de cette grande contrée d'Amérique du Nord.

Bien sûr, mon arrière-grand-père était bâtard. Le petit orphelin métis avait été recueilli assez tôt par une famille blanche qui avait rapidement effacé les nobles racines de mon aieul. Assimilation oblige.

Pourtant, je le pressens, Polycarpe a sûrement été digne de ma fierté et de l'admiration que je lui porte déjà. Car si l'on y songe un peu et après un bref calcul qui corrobore mes faits, Polycarpe a vécu au temps de ce grand "chevalier" qu'est Louis Riel. Oui ca y est, j'en suis sûr...1880... métis...une fierté toute génétique d'être francophone (ajoutons à cela une forte intuition), voilà mon arrière-grand-papa a sans doute été impliqué dans la rébellion des métis avec Louis Riel et compagnie. Peut-être fût-il même un héros!

J'aurai donéravant un phare, une idole qui puisse justifier tous mes efforts pour vivre décemment en français en Alberta.

Mais un hic se pose. La rébellion des métis avec Louis Riel et Polycarpe en tête n'a pas réellement embraser l'Alberta comme j'aurais aimé. J'ai même peur de devoir me rendre à l'évidence qu'arrière-grand-papa dont je ne connais même pas le lieu de la naissance n'a sans doute jamais mis les pieds ici. Et plus j'y pense, plus je réalise que cette brillante généalogie que je m'échafaude n'est que pure fabulation.

Pourtant, il nous faut tout de même un héros! À qui puis-je donc m'identifier ici pour trouver un(e) ardent(e) acteur(trice) de notre histoire? Bien sûr, il y a le valeureux Père Lacombe qui a colonisé à tour de bras la francophonie albertaine. Il y a aussi Mgr Grandin. Mais j'hésite. Ce n'est pas que je suis porté vers la violence mais j'aimerais un héros armé sans qu'il représente nécessairement l'image d'un G.I. Joe. Il y a par ailleurs un certain coureur des bois, un dénommé Lirette qui pourrait faire l'affaire mais je le connais encore trop peu.

Bref, en frais de héros franco-albertain, c'est le néant. A-t-il d'ailleurs jamais existé? Le faut-il même?

Pourquoi alors ne pas tout simplement instituer à l'instar de la tombe du soldat inconnu, une effigie, une statue du héros inconnu de la francophonie albertaine? On pourrait ainsi chaque 24 juin ou ailleurs durant l'année organiser une procession, que dis-je un pèlerinage afin de déposer aux pieds de notre père commun une gerbe de fleurs. Nul doute que ce héros inconnu cimenterait les diverses communautés franco-albertaines vers un même idéal.

Voilà donc. Si le héros n'existait pas, il s'agissait simplement de l'inventer quitte à ce que son passé demeure obscur pour pouvoir l'embellir. Son passé incertain nous permettra d'ailleurs d'imaginer qu'il a dû, à l'instar de celui de Polycarpe participer à de grandes manoeuvres au service de la francophonie.

Yves Lavertu

Les Francofous

INVITÉE: JO-ANN DEMERS



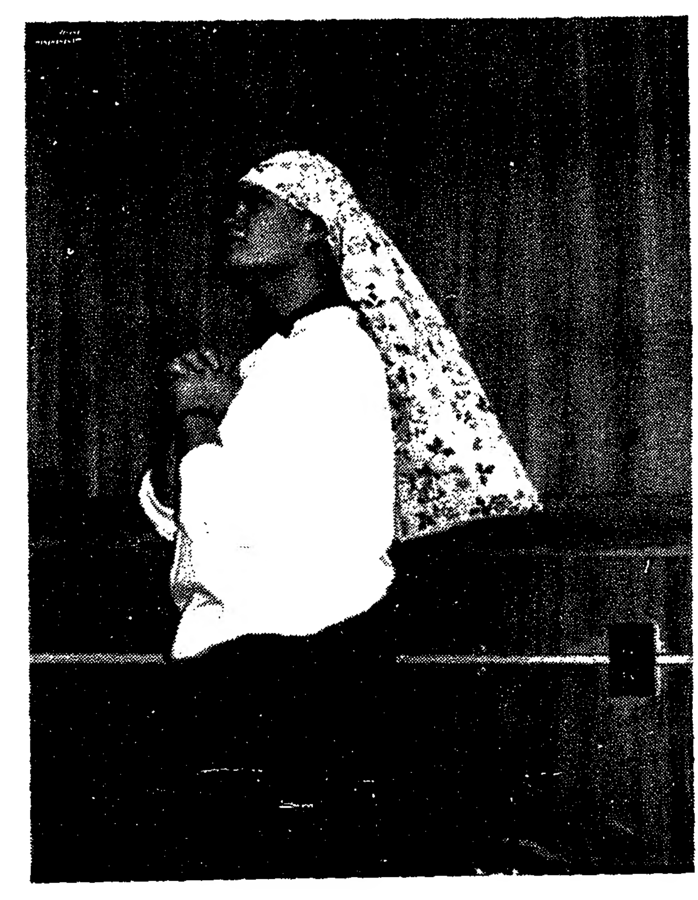
Voici le douloureux témoignage de ma conversion à la cause franco-albertaine.



Avant, je me cherchais. J'ai même voulu tout oublier par la drogue.



Mon esclavage m'a alors entrainé vers la déchéance. Je me suis retrouvée sur le "trottoir".



Puis, j'ai rencontré Jésus ...mais cela a été de courte durée.



J'ai pensé alors trouvé mon salut par mon engagement pour le révolution mondiale.



J'ai également voulu chasser mon mal de vivre par le travail ...

AVANT



APRÈS

Avant de changer totalement de *"look"*.



Heureusement, la cause de la défense des francophones de l'Alberta allait combler toutes mes attentes.

Spordinaire par Claude Cornellier

Le baseball connaît un "Bad Trip"

Bon nombre de choses se sont passées dans le grand monde du sport dernièrement, et l'événement qui a le plus retenu mon attention fut la grande déclaration du président John McHale des Expos de Montréal quant à l'utilisation de drogues par les joueurs de sa formation en 1982. McHale a en effet déclaré que les Expos ont perdu le championnat cette annee-là parce que huit de ses porte-couleurs ne "savaient même pas où ils étaient".

Au cours des dix dernières années, j'ai lu une quantité de bouquins sur le sport professionnel, dont deux écrits par Jim Bouton, un par Sparky Lyle et un autre par Joe Pepitone qui révélaient assez clairement merci les dessous du monde du baseball. Doit-on être choqué par ces révélations?

Les athlètes professionnels font partie d'un milieu qui est bien différent du nôtre. Ils gagnent d'énormes salaires, ne travaillent que six ou huit mois par année, voyagent beaucoup, sont adulés et rencontrent beaucoup, beaucoup de gens ... plus ou moins honnêtes.

Qu'on ne fasse que constater les problèmes qu'ont rencontrés les Willie Mays, Mickey Mantle, Willie Wilson, Willie Aikens, Darrel Porter, Tim Raines, Denny McLain et Joe Pepitone. Ces gens furent publicisés pour leur implication dans le jeu, la fraude, l'alcool et la drogue, au point où Pepitone, McLain, Wilson et Aikens se sont retrouvés derrière les barreaux.

Le même problème est aussi rencontré au football, au basketball et au hockey. Rick Nattress de Montréal fut suspendu pour une saison pour avoir pris de la cocaïne et Don Murdoch, le "cocaine kid" fut suspendu pour 40 rencontres pour la même infraction. Murdoch joue aujourd'hui pour les Rivermen de Peoria (Dieu sait où cette ville est située) dans la Ligue Internationale de Hockey, après que son talent fut brûlé par ses actes.

Les dirigeants du baseball prennent le problème très au sérieux. Des enquêtes sont régulièrement menées conjointement avec le FBI pour identifier les coupables de façon à enrayer le fléau. Mais il est très difficile de condamner ces idoles du public ...

Là, je suis en désaccord avec toute l'histoire. Ces athlètes doivent être traités comme vous et moi. S'ils sont trouvés coupables d'utilisation ou de trafic illégal, ils doivent payer leurs crimes. Pas de passe-droit. Quel genre d'image offre-t-on à nos jeunes? Jim Bouton a suggéré que les "problèmes de genoux de Mickey Mantle étaient dûs au fait qu'il passait trop de temps debout au bar". Imaginez! Mickey Mantle, des Yankees de New York. Le parfait "American Boy" des années '50 et '60. L'idole de millions de jeunes américains qui est un ivrogne!

La déclaration de McHale était peut-être un peu exagérée. Il est vrai que Raines, Valentine, Scott et Lee prenaient de la drogue en '82, mais jusqu'à quel point cette utilisation a coûté le championnat à l'équipe, il est bien difficile de le déterminer. Mais ces joueurs ont nui à l'image du sport professionnel, sans pour autant en payer le prix.

Et si justement on parle de payer, je trouve très déplorable que l'argent qu'on se tue à gagner honnêtement soit éventuellement dépensé en boisson et drogues de toutes sortes. Puisque les salaires versés à ces joueurs proviennent à l'origine de l'argent versé pour l'acquisition d'un billet de baseball ou de hockey, qu'on laisse donc le grand public se prononcer sur la situation actuelle.

Bonne Semaine!



Extraordinaire par Claude Roberto

La tourmente des premiers mois

Bébés. Ces mystérieux petits êtres qui bouleversent nos vies et qui ne cesseront jamais de charmer tout en exaspérant. Pas étonnant alors que les trois premiers mois après une naissance puissent être physiquement et émotionnellement dévastateur.

Trop d'éléments sont touchés: votre poids, vos émotions, votre niveau d'énergie, votre maison ... et votre mariage. Absolument rien ne peut éliminer le traumatisme de ces premiers mois. Mais quelques techniques permettent de garder le sourire.

Toute femme après une naissance est surchargée de travail. Si les moyens vous le permettent, prenez une employée de maison pour le ménage ou la cuisine. Il est aussi fort pratique de compter sur une amie fidèle pour s'occuper du bébé, le temps d'une sortie ou d'un rendez-vous. Bien des amis vous demandent de leur téléphoner, si vous êtes débordée . Alors, appelez-les quand vous en avez de besoin.

Le sommeil devient rapidement une obsession chez la plupart des mamans qui doivent se réveiller aux heures les plus impossibles pour calmer le bébé. Dormir est de première nécessité. Reposez-vous lorsque le bébé dort, recommandent les médecins. Mais, avec la lessive qui s'accumule, les repas à préparer, le salon en champ de bataille et les soins au reste de la famille, bien des femmes ne savent pas où donner de la tête lorsque le bébé dort. La première chose à faire dans ce cas: Couchez-vous!

Après quelques semaines, plusieurs bonnes âmes vous quitteront. Le mari retourne au travail, les amis vous souhaitent bonne chance et espacent les visites. C'est alors le moment de simplifier votre vie.

Acceptez de planifier des repas une semaine à l'avance et d'avoir une maison en désordre. Et pas de vêtements compliqués pour la maman et le bébé. Au chapitre vestimentaire, il suffit d'avoir une machine à laver. Mais n'oubliez pas que c'est aussi le moment de continuer à bien se nourrir, malgré le mari qui rentre à des heures irrégulières et le bébé qui interromp les repas. D'ailleurs si vous négliger vos repas, où trouverez-vous l'énergie pour nourrir l'enfant?

Les bébés pleurent pour d'innombrable raisons: faim, fatigue, ennuie, malaise, température, énervement, ... Certains se calment lorsqu'on les promène ou les berce. Apprenez rapidement à comprendre les pleurs, si nécessaire avec l'aide du médecin, et essayez de dénicher l'item magique qui les arrêtera. Heureusement les cris inexplicables diminuent peu à peu.

Les premiers mois après la naissance ne doivent pas vous couper du reste du monde. Il est bon de sortir à l'occasion. Pourquoi ne pas joindre un groupe de dames se réunissant pour discuter d'intérêts et problèmes communs? Et pourquoi ne pas suivre des cours d'exercices post-nataux? Je sais, vous allez répliquer que le bébé vous oblige à assez d'activité physique (monter et descendre les escaliers, bouger à travers toute la maison, et ainsi de suite). Mauvaise excuse. La musique et les exercices en groupe vous détendront, ce que ne fait pas aussi bien le travail à la maison. Les enfants sont souvent acceptés à ces rencontres et à ces cours. Renseignez-vous sur les services communautaires offerts dans votre localité. À Edmonton et Calgary, téléphonez au YWCA ou au YMCA.

D'autre part, on ne le répètera jamais assez: parfois un homme et une femme sont si occupés à être parents qu'ils oublient d'être partenaire. Bien sûr, un bébé ajoute une nouvelle dimension au mariage. Mais il est important de garder une certaine intimité dans le couple, de continuer de plaisanter et échanger des brides d'information au repas du soir.

Et afin que le mari ne se sente pas délaisser, la maman bien averti l'associera aux divers problèmes surgissant avec le bébé. Et pourquoi ne pas laisser, à l'occasion, le père et l'enfant seul à la maison pour leur apprendre à mieux se connaître?

Ceci dit, il n'en reste pas moins que la clé pour survivre au trois premiers mois après une naissance, c'est le désir de garder le sens d'humour et de maintenir le sourire.

À l'ACFA de Rivière-la-Paix

par Simone Laberge

Une étude est demandée

L'ACFA régionale vient de demander à l'Alberta Education Language Services Branch, par l'intermédiaire d'Adrien Buissière la tenue d'une étude sur la possibilité d'établir une division scolaire Nord-Ouest "Westlern" dans la région de Smoky River.

Selon Alfred Canuel, président, "la région de Smoky River est unique en Alberta en raison de sa population en majorité française".

"Une division scolaire française, dit-il, peut bien s'avérer la voie la plus facile d'obtenir l'éducation française adéquate à notre population française dans notre région."

Rencontre le 6 septembre

Jeannine Séguin, personne ressource en éducation sera au Collège de Falher le 6 septembre prochain à 19h30.

Elle sera très heureuse de rencontrer tous les gens de la région.

Il paraît qu'elle sera heureuse de recontrer les CONTRE tout aussi bien que les POUR de la question française qui se discute présentement.

À tous elle dit: VENEZ NOUS EN DISCUTERONS ENSEMBLE ET À L'AMIABLE!

Conseil régional de l'ACFA le 5 septembre

Un Conseil régional de l'ACFA se tiendra le 5 septembre, au Collège de Falher à 19h30.

À tous les membres de ce conseil une invitation spéciale est lancée. D'importantes questions y seront discutées.

La présidente provinciale Myriam Laberge et Deni Lorieau, agent de Secrétariat d'Etat seront présents.

Musique folk, airs francophones ... et pluie

par Martine Spence

CALGARY — Le public calgarien a fortement apprécié la touche francophone apportée au Festival de musique folk qui s'est déroulé les 9, 10 et 11 août derniers. Il faisait froid et humide, mais ce n'était pas seulement pour se réchauffer que pieds et mains battaient la mesure. Un spectacle de qualité, un rendez-vous de personnes de talent parmi lesquelles Folle Avoine, La Bottine Souriante et l'artiste franco-albertain Gilbert Parent ne sont pas passés inaperçus.

La Bottine Souriante se produisait pour la première fois à Calgary. Groupe traditionnel québécois, les musiciens étaient ici accompagnés de Gilbert Parent à la gigue, un ensemble on ne peut mieux réussi. Formé en 1976, l'orchestre a déjà fait plusieurs tournées en Europe et aux États-Unis. Folle Avoine est bien connu à Calgary où leurs arrangements vocaux originaux ont conquis un vaste public. En témoigne, leur invitation au Club Folk pour le printemps prochain.

La présence de groupes francophones renommés a été rendue possible grâce au parrainage de l'ACFA. L'association essaie de promouvoir les artistes francophones en les aidant à prendre part à des spectacles d'envergure qui touchent un vaste public, plutôt que d'organiser ses propres spectacles auxquels participe un public plus restreint. John Marttand, le président du festival, s'est avéré très satisfait de la popularité des groupes francophones auprès des calgariens et il compte bien continuer la tradition. Selon John Marttand, le festival se serait soldé par une perte de 21,000$, le seul blâme étant porté contre Dame Nature qui, manifestement, a refusé de coopérer.

Si vous êtes parmi les nombreuses personnes qui n'ont pu se procurer les disques ou les cassettes des groupes Folle Avoine et La Bottine Souriante, vous pouvez vous adresser au Carrefour de Calgary où ces enregistrements sont disponibles.







A gauche: Gilbert Parent. En haut à droite: La Bottine Souriante. En bas à droite: Folle Avoine.

Par ci par là

par Simone Laberge

JODELLE

Jodelle est le mariage des noms de Jodie et de Rachelle, les deux filles de Bert et Brigitte Himer de Donnelly.

Et c'est le nom que Bert et Brigitte ont choisi pour donner à leur nouveau magasin.

Le 15 juillet dernier, ils ont fait l'aquisition du Cinéma 400 de Falher. Depuis l'édifice a été transformé en un spacieux magasin de lingerie général.

Brigitte, nous dit — que l'ouverture officielle devrait avoir lieu vers la mi-septembre, mais ce n'est pas encore certain, tout dépend de l'inventaire. De toute façon elle croit qu'il vaudrait mieux surveiller les annonces.

LE PÈLERINAGE RÉGIONAL MARIAL

Le pèlerinage régional marial du 15 août, lequel a lieu à chaque année à Girouxville a comme d'habitude amené de nombreux fervents de par tout le diocèse.

"Ce fut un beau succès marial en présence d'une foule qui dépassait toutes nos prédictions, en raison de la pluie, de dire le Révérend Roger Prieur, directeur du PRM, mais tout le reste a compensé cela".

"Je veux donc remercier sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont travaillé à la préparation de cette fête mariale. Et elles sont nombreuses ..."

Un humoriste a vu le succès du pèlerinage à sa façon en disant: "Nous avions tant prié pour avoir de la pluie pour nos champs, qu'aujourd'hui nous sommes venus nombreux "de-prier". Maintenant la pluie c'est trop tard"

Rencontre des parents de la région

6 septembre, Collège Falher

JEANNINE SÉGUIN

sera là

pour jaser avec vous de

L'ÉDUCATION FRANÇAISE

ET

RÉPONDRE À TOUS VOS QUESTIONS

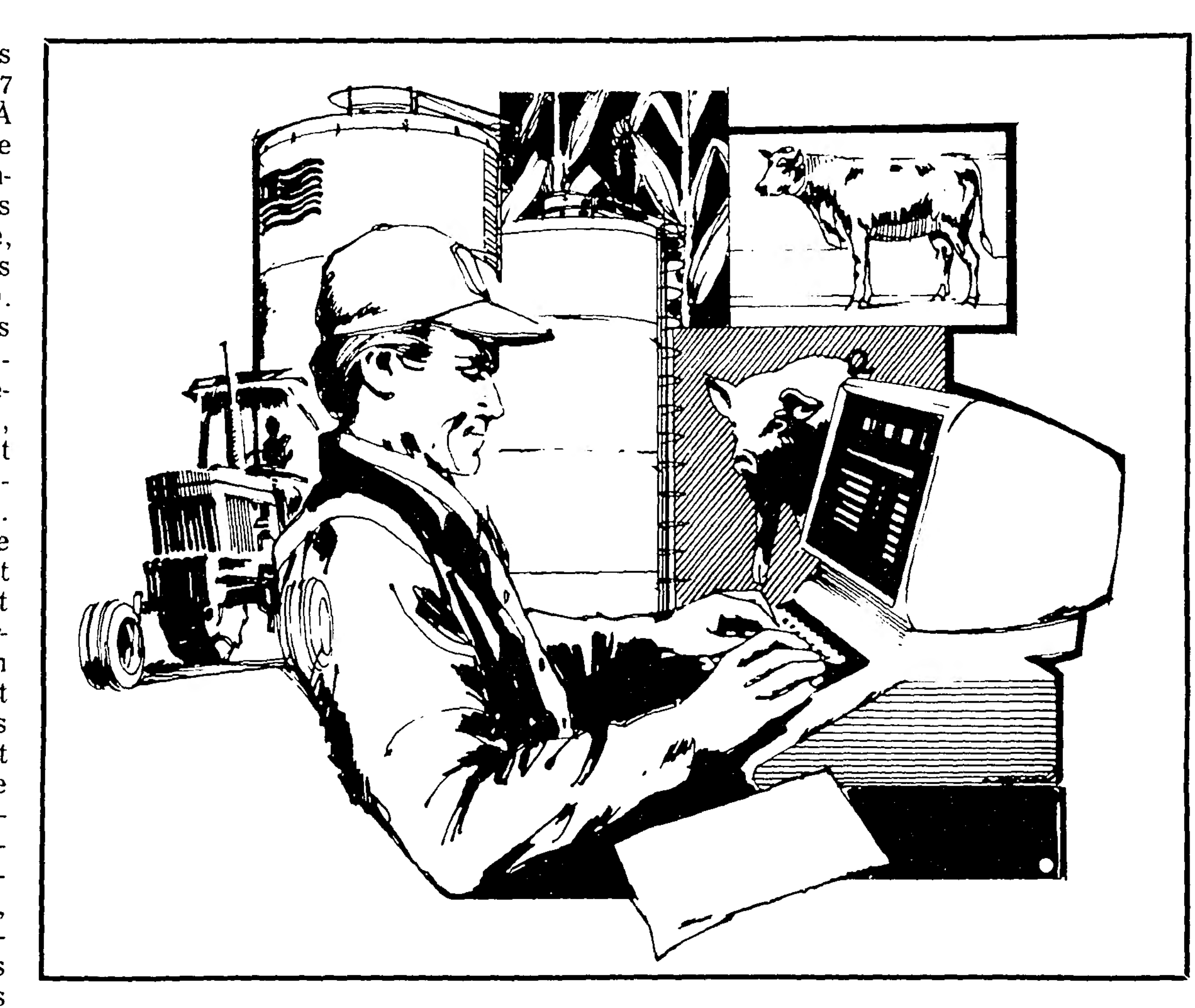
FALHER ET L'ORDINATEUR

par Gilles Dignard

Saviez-vous qu'à Falher on peut faire plus de choses qu'avant? Pourquoi? Grâce à l'ordinateur domestique. Comme on dit: l'ordinateur est arrivé et c'est pour y demeurer.

Qu'est-ce qu'on peut faire de plus? Voici. Les institutions déjà en place: à partir d'un réseau de télécommunications. Pour échanger en Amérique du Nord jusqu'aux possibilités du niveau local, il ne reste que quelques pas à franchir avant que ces nouveaux blocs de potentiels ne transforment les habitudes de plusieurs.

Pratiquement, qu'est-ce que ça signifie? Je donne des exemples. À domicile, on peut suivre des cours. À domicile, on peut magasiner et placer des commandes (services de 24 h., 7 jours par semaine). À domicile, on peut faire des transactions bancaires, recevoir les prix de la bourse, acheter et vendre ses actions (et autres). On peut accéder à des bibliothèques/banques de renseignements aux États-Unis, au Canada. On peut s'abonner à des services de nouvelles. Encore et toujours de son domicile, il est possible d'envoyer et de recevoir du courrier par l'écran de son téléviseur. On peut annoncer des objets qu'on veut vendre et recevoir la réponse d'une personne intéressée. On peut participer à des 'discussions' par ordinateur, trouver des âmes seules..., apprendre des détails portant sur des événements à venir (spectacles, congrès). Puis, il y a des clubs et des jeux.



Voyons comment tout cela fonctionne. D'abord, il faut un ordinateur. C'est comme les autos. Il y a différents prix et modèles.

Deuxièment, il faut une pièce d'équipement qui s'appelle 'modem'. Quand vous avez ça, vous pouvez communiquer avec l'extérieur par la ligne actuelle de votre téléphone.

Avant de terminer, pour ceux que le français intéresse, il y a un programme qui s'appelle L'ÉCRIVAIN PUBLIC (réalisation de LOGIDISQUE INC.). L'ÉCRIVAIN PUBLIC permet d'imprimer avec l'ordinateur standard (Apple, Commodore) en anglais et en français.

Alors pensons-y donc davantage.

Je rêve. Il serait possible d'avoir un réseau pour la francophonie canadienne - avec une ligne '800' naturellement -, car, eh oui, il faut dire que ces belles inventions nous font faire des interurbains...



ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI !

1985 1986

Abonnez-vous aujourd'hui!

comédie en quatre mouvements
de
ELIZABETH BOURGET

Mise en scène par Pierre Bokor

Un spectacle inoubliable pour toute la famille!

PREMIÈRE MONDIALE

FABLE MUSICALE EN 9 TABLEAUX
de PIERRE BOKOR
tirée du superbe bestiaire
de JEAN de la FONTAINE
MUSIQUE ORIGINALE:
MICHEL LANDRY

MATINÉE SPÉCIALES
POUR DES GR ES ORGANISÉS
à partir du février à 13 h.

• Pour toutes informations supplémentaires
téléphonez au: 469-0829
ou, présentez-vous au bureau du TFE situé au:
8406 - 91ème Rue, suite #052
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

THÉÂTRE OUVERT

Spectacles réalisés en collaboration avec les meilleurs artistes franco-albertains!

Le II ème festival théâtral des écoles d'Edmonton

Le théâtre à la carte

La troupe de l'École J.H. Picard

Les troupes de Calgary

Bonnyville

St. Paul

St. Albert et Rivière-La-Paix

Un "nouveau" Tremblay!

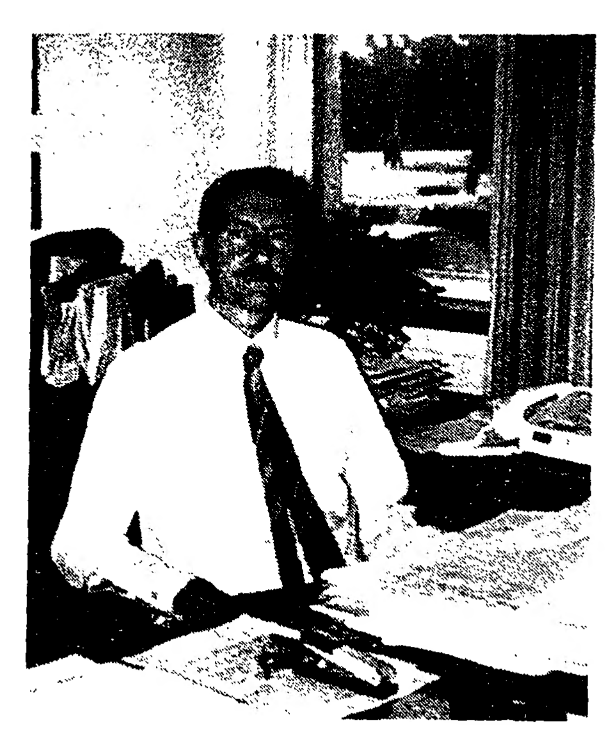
ALBERTINE
EN CINQ TEMPS
de Michel Tremblay

PREMIÈRE ALBERTAINE!
avec France Levasseur-Ouimet

mise en scène par Pierre Bokor

Vivre "francophoniquement"

Le nouveau Doyen de la Faculté St-Jean



Jean-Antoine Bour

par Nicole Künzle

EDMONTON — Avec le nouveau Doyen, Jean-Antoine Bour, commence un nouveau chapitre de la Faculté St-Jean.

Descendant d'une famille d'Alsace-Lorraine et venu très jeune, après des études parisiennes, aux États-Unis, Monsieur Bour occupa d'abord un poste d'assistant de langues à l'université de Rochester. Il obtint le Baccalauréat en langues romanes et beaux-arts, la maîtrise et le doctorat à l'université de Princeton, sa spécialisation étant la littérature française du dix-neuvième siècle.

Sa carrière s'est pousuivie tour à tour à l'université Brown au Rhode Island où il enseigna pendant six ans la langue française, en Californie aux Claremont Colleges, près de Los Angeles, enfin, pendant dix ans au Nouveau Brunswick à l'université Mont Allison, à Sagueville, où il fut chef de département puis Doyen des arts.

L'aperçu d'une carrière ne permet pas toujours de découvrir la personnalité, mais Monsieur le Doyen a bien voulu nous confier ses aspirations, ses rêves, et quelques unes de ses idées: Il était autrefois assez attiré par les sciences, la médecine, et les mathématiques, et rêvait d'être pilote. Ce rêve-ci s'est concrétisé puisqu'il a pu, au Nouveau Brunswick, s'adonner aux joies du pilotage. L'histoire des idées, les grands développements de l'histoire le fascinent. Ceci explique son intérêt pour Balzac et sa fresque sociale. De même, c'est en fonction des courants passés et présents qu'il envisage le rôle de la Faculté.

Ses impressions d'ensemble sur la Faculté. Elle se trouve dans une situation unique en Alberta malgré les similitudes qui pourraient exister d'une faculté à l'autre (problèmes matériels humains..). Au contraire du Nouveau Brunswick de longue tradition anglophone, le public est varié et tout se fait en français.

NK - Quel est le rôle de la Faculté?

J.A.B. - C'est un rôle complexe. Sa mission est de préserver la francophonie , de la développer et de la renforcer dans un cadre anglophone. C'est aussi de s'occuper de la qualité de la vie francophone.

N.K. - Doit-on parler de faculté bilingue ou de faculté francophone?

J.A.B. - Il faudrait d'abord définir ce que bilingue veut dire. Être bilingue c'est en fait être deux personnes: Lorsqu'on possède une langue on possède une personnalité. Le bilinguisme ce n'est pas seulement parler, c'est être. Parler une langue dépasse le fait linguistique, c'est ce qui fait le défi de la Faculté. On y vit "francophoniquement". On est ici pour enrichir sa personnalité, développer des richesses intérieures et non pas seulement préparer des bureaucrates pour le gouvernement fédéral. Le rôle de la Faculté St-Jean est de favoriser l'apprentissage de la coexistence et de la fraternité. La Faculté St-Jean est une île francophone mais ouverte au reste du monde.

Une nouvelle animatrice prend le relais

Il avait été dit que le projet "Éveil et animation des foyers francophones", autrefois établi par Diane Culhane, reprendrait dès septembre. Et bien, on ne pourra crier au mensonge ...

Le Comité de l'Éducation de l'ACFA Régionale d'Edmonton vient d'engager la nouvelle agente de ce projet, en la personne de Gisèle Pinsonneault.

Native d'une petite communauté francophone du Sud de l'Ontario, Pain Court, Gisèle est arrivée en Alberta voici un an où elle travaillait à la Caisse Francalta Sud.

De part ses études d'éducatrice spécialisée, et ses expériences professionnelles, Gisèle possède une très grande facilité de communiquer et un intérêt d'autrui très développé.

"J'ai été élevée en francophone, mais j'ai travaillé si longtemps en anglais, que je suis devenue aujourd'hui très sensible à la cause canadienne-française", a-t-elle confiée. Et d'ajouter:

"Je suis vraiment heureuse de travailler pour la francophonie; enfin je vais pouvoir y contribuer..."

En plus d'étendre le projet déjà commencé, Gisèle voudrait aider les groupes déjà établis (Sherwood Parx, Londonderry et Millwood) à s'affirmer et à devenir petit à petit indépendants.



Gisèle Pinsonneault

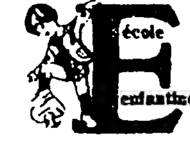
Le groupe "Femme d'Aujourd'hui" reprend ses activités

Le 5 septembre prochain à 8h30, le groupe Femme d'Aujourd'hui tiendra une réunion d'information destinée à faire connaître le programme établi pour 85-86.

En bref, il y aura trois différentes sessions. La première sera, le premier jeudi de chaque mois, une initiation à divers techniques d'artisanat. La suivante, les 2e et 3e jeudi, offrira à tout parent la possibilité d'une meilleure compréhension de la vie familiale en devenant "Parent efficace". Quant à la 3e session, tenue les 4e jeudi de chaque mois, sous le nom "Trans Formation", traite les thèmes de conscience de soi, de sensibilité aux autres, de confiance en soi et de compréhension.

Pour rendre ces sessions encore plus accessibles aux mères de famille, des activités éducatives en français seront organisées pour les enfants durant les heures de réunion.

Pour plus d'information appeler Suzanne au 468-4401.





CBXFT cette semaine

Samedi 31 août

09h00 Belle et Sébastien
09h30 Candy
10h00 Astro le petit robot
10h30 Capitaine Caverne
11h00 Les héros du Samedi
12h00 Univers inconnus
13h00 D'hier à demain
14h00 Ciné-Famille: Libre comme le vent
16h00 Bagatelle
17h00 Palme d'or
18h00 Le Téléjournal
18h05 A première vue
18h30 Le monde de Disney
19h30 Cinéma: L'arme à l'oeil
22h00 Le Téléjournal
22h35 A première vue
23h00 Ciné: Un petit mélo dans la tête

Dimanche 1 septembre

09h00 Woody le pic
09h30 Du neuf au zoo
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Univers des sports
14h00 Film d'art
15h00 Magazine de la semaine verte
16h00 Propos et confidence
16h30 Rencontres
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h01 Documentaire canadien
18h30 A première vue
19h00 Terre Humaine
19h30 Les beaux dimanches: Magie rose: Diane Dufresne
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches: Opéra Anna Bolena
23h21 A première vue
23h54 Ciné-Club: La poule mouillée

Lundi 2 septembre

10h30 Animagerie
10h45 Albator
11h15 Fables d'Europe
11h30 Aventures de popeye
12h00 Vagabond
12h30 Avis de recherche
13h00 Documentaires canadiens
14h00 Cinéma: L'épée enchantée
16h00 Contes de la fôret verte
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Football profes. canadien: Montréal à Hamilton
19h30 Festival Inter. de Jazz de Montréal
20h00 Fraggle Rock
20h30 Le Paradis des chefs
21h00 Rencontres
21h30 Film au téléciné
22h01 Le Téléjournal
22h19 Sports Alberta
22h27 Merci camarades

Mardi 3 septembre

10h30 Animagerie
10h45 Albator
11h15 Caliméro
11h30 Quatre amis fantastique
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Au bon beurre
16h00 Contes de la forêt verte
16h30 Aventures de Popeye
17h00 Chaplin inconnu
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Allo Boubou
20h00 Brigitte Bardo, telle quelle
21h00 Dallas
22h01 Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le point
23h04 Cinéma: Le Monocle noir

Mercredi 4 septembre

10h30 Animagerie
10h45 Albator
11h15 Grisu le petit dragon
11h30 Mordicus
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Le temps de vivre
15h30 Les artisans québécois
16h00 Contes de la forêt verte
16h30 L'arche mobile
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 A communiquer
20h01 Baseball des Expos: Montréal à Los Angeles
22h30 Le Téléjournal
22h55 Sports Alberta
23h03 Le point
23h33 Brigitte Bardot, telle quelle

Jeudi 5 septembre

10h30 Animagerie
10h45 Casper
11h15 Caliméro
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Au bon beurre
15h30 Les six saisons d'Attikameks
16h00 Contes de la forêt verte
16h30 Les gamins de Bulgarie
17h00 La mer et ses Princes
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Génies en herbe
19h30 Les grands films: Un mauvais fils
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le point
23h04 Ciné: Emmenez-moi au Ritz

Vendredi 6 septembre

10h30 Animagerie
10h45 Les écrivains français
11h15 Mon ami guignol
11h30 Un regard s'arrête
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Télé-feuilleton
15h00 Bizarre, Bizarre
15h30 Les chocs de la vie
16h00 Contes de la forêt verte
16h30 Quatre amis fantastique
17h00 Grandes villes du monde
18h00 Ce soir
18h30 Rencontres
19h00 Pare Chocs: Défi '85
19h30 Vivre à trois
20h00 Hors série: Secret diplomatique
21h00 Superstar
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Ciné: Le messager

L'Actualité française

Opération Bonaparte

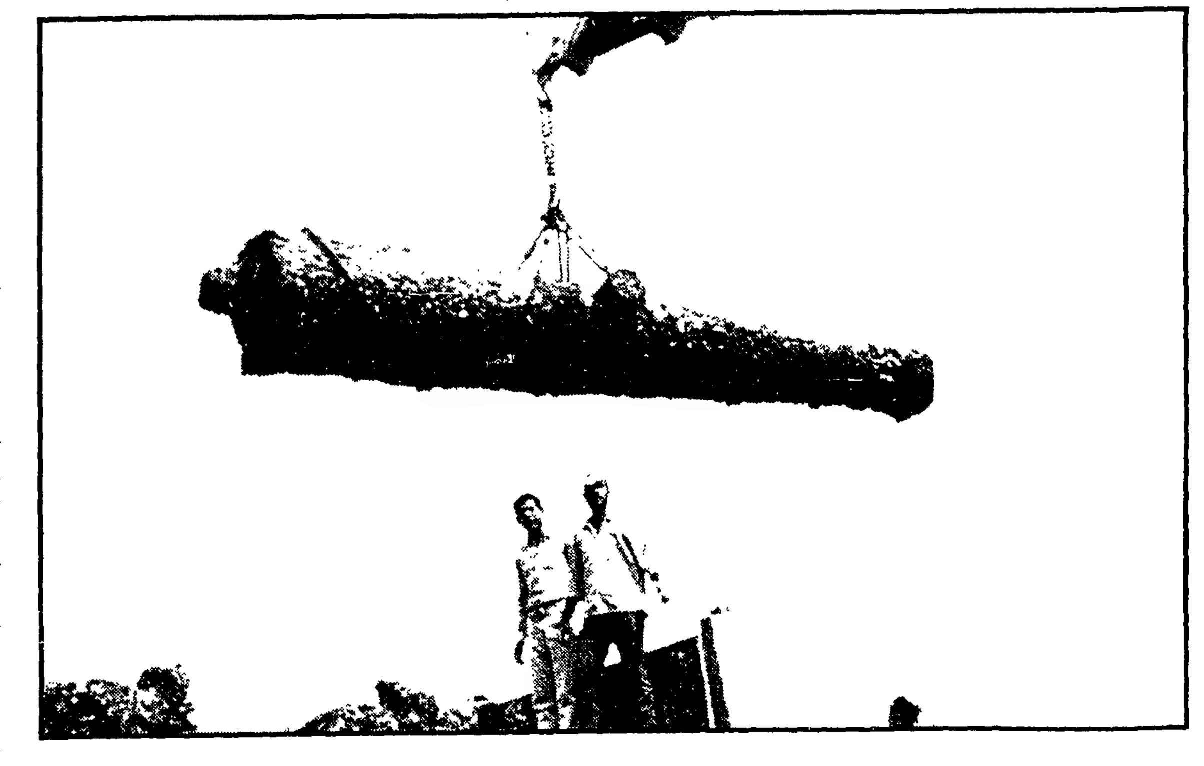
François de Ste-Marie

Une première exposition a eu lieu l'été dernier à Alexandrie pour présenter les nombreux vestiges sauvés d'un des navires français coulés le 1er août 1798 dans la baie d'Aboukir par la flotte de Nelson lors de la campagne d'Egypte de Napoléon Bonaparte.

Point de départ des recherches sous-marines effectuées par les Français depuis 1983: les démarches incessantes, les années précédentes, d'un avocat français passionné pour les recherches d'épaves. Il s'agit de maître Jacques Dumas, qui cumule les titres de président de la Société française d'archéologie sous-marine (SOFRAS) et de président de la confédération mondiale d'activités subaquatiques. La Marine nationale française accepte en 1983 d'engager dans l'affaire un chasseur de mines, le "Vinh Long", qui dispose d'un sonar de coque, dont l'écran réagit par écho à toute présence métallique dans les fonds marins. Atout pour le commandant de ce navire: on lui a remis une carte précise de la position des bateaux au moment de la bataille d'Aboukir.

Après trois jours de recherches seulement, le "Vinh Long" repère un premier vaisseau, par treize mètres de fond, à huit kilomètres des côtes égyptiennes. L'équipe de plongée se met au travail: elle ramène un film tourné à l'aide d'une caméra sous-marine et quelques objets prélevés sur l'épave, il n'y a plus de doutes, on vient de retrouver "L'Orient", bateau-amiral de la flotte de Bonaparte, le plus gros bâtiment de l'époque avec 120 canons répartis sur trois ponts! D'ailleurs le nom du bâtiment apparaît en incrustation sur les ferrures en bronze du gouvernail, ce qui apporte une preuve indiscutable.

Parmi les nombreux objets qui seront extraits de l'épave de "L'Orient" dans les mois qui suivront, on peut citer au hasard: de la vaisselle en argent et en étain, des bijoux en or, des instruments de navigation, et le gouvernail de 12 mètres que nous évoquions plus haut, en excellent état.



L'Accord signé par maître Dumas et le Directeur de l'Archéologie égyptienne avant les opérations de recherche prévoyait le partage par moitié des objets repêchés entre la SOFRAS et l'Egypte. Les objets attribués à la France iront au musée de la Marine de Toulon. C'est, en effet, dans cette ville que le vaisseau "L'Orient" avait été construit. Quant aux objets égyptiens, ils sont destinés à un musée qui sera ouvert à cet effet à Aboukir.

Il n'est pas question pour le moment de renflouer totalement le navire. En effet, le repêchage en Angleterre d'un bateau du XVIe siècle, la "Mary Rose" a coûté 30 millions de francs!

Mais les recherches vont continuer pour retrouver et fouiller les autres navires de la campagne d'Egypte de Bonaparte, navires aux noms prestigieux comme "La Sérieuse" ou "L'Artémise".

Président du Comité de sauvetage des vaisseaux français d'Aboukir: le Prince Napoléon, descendant d'un frère de l'Empereur.

Le 25e anniversaire de la paroisse St-Thomas d'Aquin

EDMONTON — Des célébrations spéciales auront lieu prochainement pour souligner le 25e anniversaire de fondation de la paroisse St-Thomas d'Aquin d'Edmonton.

La ville d'Edmonton compte présentement quatre paroisses françaises dont la plus ancienne est St-Joachim qui a été fondée en 1857; la seconde plus ancienne paroisse est l'Immaculée-Conception dont la fondation remonte à 1906; quant à la paroisse Ste-Anne, elle a été fondée en 1952, alors que la paroisse St-Thomas d'Aquin a vu le jour en 1960.

Durant les années 1958-59, un groupe de laïcs du côté sud de la rivière firent les premiers pas en vue de l'établissement de cette paroisse. Ils s'adressèrent aux Pères Oblats du Collège St-Jean et par la suite deux rencontres exploratoires y eurent lieu auxquelles participèrent une douzaine de couples francophones ainsi que le recteur du Collège, le Père Arthur Lacerte, o.m.i., et le Père Jean Patoine, o.m.i. qui avait lui-même fondé la paroisse Ste-Anne et qui était alors secrétaire général de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA). M. Eugène Trottier, propagandiste de l'ACFA, participa également à ces rencontres.

Il est intéressant de noter que les familles fondatrices s'étaient donné deux objectifs: fonder une paroisse française au sud de la rivière et établir des classes de français dans les environs de l'endroit où serait située l'église. C'est M. François Baillargeon qui assuma les responsabilités de président du comité de la fondation, alors que M. Germain Desaulniers devint le président du comité d'école.

En août 1960, l'archevêque d'Edmonton, Mgr Anthony Jordan informait le Père Arthur Lacerte que le groupe francophone d'Edmonton-sud pouvait fonctionner comme paroisse pour une année, sur une basse d'essai, et il lui demandait d'agir comme curé pour la durée de cette période. La premiere messe dominicale de la nouvelle paroisse eut lieu à la chapelle du Collège St-Jean le premier dimanche de septembre 1960.

Durant l'été de cette même année, la Commission scolaire catholique d'Edmonton autorisait une première année en français à la condition qu'il y ait au moins 25 élèves. Soeur Christine (Lucy Sheehan) des Filles de Jésus fut la première institutrice.

En août 1961, l'abbé Denis Hébert devenait curé permanent de la paroisse. L'automne suivant, commençait l'érection de la première église sur le terrain du Collège St-Jean. Cette première église sert aujourd'hui de local au théâtre Popicos.

L'abbé Hébert dirigea la paroisse jusqu'en 1968 et eut comme successeur l'abbé Raymond Sévigny qui fut le pasteur de la paroisse jusqu'en 1974. L'abbé Francis Villeneuve lui succéda puis, en 1978, la paroisse recevait un nouveau pasteur en la personne de l'abbé Raymond Guimond qui est toujours au poste. C'est d'ailleurs lui qui présida, avec M. François Baillargeon, à la construction de la nouvelle église située derrière le couvent des Filles de Jésus et dont l'architecte à été M. Hervé Tardif.

Les célébrations du 25e anniversaire auront lieu les 20, 21 et 22 septembre prochains et comprendront plusieurs cérémonies religieuses et rencontres sociales dont les détails seront communiqués prochainement.

UNE VICTOIRE FRANCOPHONE

par Lucienne Brisson

SAINT-ALBERT — Les organisateurs qui avaient annoncé que la "Garderie Mistigri" (d'expression uniquement française) ouvrirait ses portes en mai dernier, ont dû, à cause de difficultés financières d'abord, en retarder l'ouverture jusqu'au 3 septembre prochain. En 2e lieu, le premier local qui s'offrait à eux s'avérait peu propice au bien-être des petits.

Très peu d'associations, invitées à donner une contribution ont répondu jusqu'à présent, dans l'affirmative.

Le local de la "Garderie Mistigri" situé, dans le St-Albert High School, recevra quinze mioches, dont 13 à plein temps et deux à temps partiel. Ces derniers sont reçus comme c'était le cas auparavant, entre 7h30 a.m. à 18h00 p.m., cinq jours par semaine, soit du lundi matin au vendredi soir. Il en coûtera pour fréquenter cet organisme, 270.00$ par mois, pour chaque enfant. Les enfants seront acceptés dès l'âge de 19 mois à 3 ans.

Le valeureux programme qui sera exercé à l'endroit des petits et présenté par Mme Jeanne Morin, responsable de ce secteur, à été accepté à l'unanimité à l'assemblée du 25 février dernier, tel qu'annoncé dans un courrier antérieur. À cette même réunion, Mme Morin a fait connaître aussi toutes les exigences auxquelles les responsables de la garde des enfants devaient répondre. Considérant les sérieuses répercussions en ce qui a trait à la formation des petits - les personnes déjà engagées, ont été tenues de présenter un "curriculum" qui ne laisse rien à désirer. Le tout répond, en bonne et due forme, aux objectifs que les organisateurs s'étaient fixés.

Par ailleurs, les organisateurs se montrent un peu plus flexibles maintenant, pour ce qui touche le fait français. On avait d'abord établi une clause, visant à ce que tout enfant fréquentant cet organisme comprenne tout au moins le français. Aujourd'hui, sans en faire une garderie d'immersion, le petit ne comprenant pas le français sera accepté, quitte à lui faire répéter en français ce qu'il dit en anglais, et ce, jusqu'à ce qu'il soit à l'aise à parler cette langue.

Afin de défrayer les nombreuses dépenses occasionnées par la création d'un tel projet, le Secrétariat d'État, a octroyé la somme de 2,000$. L'ACFA, (Association canadienne française de l'Alberta) a apporté son aide considérable afin d'obtenir l'ouverture de cet organisme. L'Alberta Culture, a également contribué en octroyant 25.00$ pour chaque enfant. Très peu d'associations, invitées à le faire cependant, ont jusqu'à présent répondu dans l'affirmative. Toute personne qui serait intéressée à se joindre aux donateurs, est bienvenue. Adressez toute contribution à

M. Jean-Pierre Roy, C.P. 1531, Morinville, Alta. T0G 1P0. Tél: 939-5908.

Le comité dirigeant reste toujours le même: MM. Jean-Pierre Roy, président; Serge Morin, trésorier; Mme Claudette Goh, remplace Mme Yvette Mahé, comme personne-ressource (conseillère); Sylvie Pollard-Kientzel, publiciste et Jeanne Morin en charge de la programmation.

Quant aux responsables de la garde des enfants Mme Falida Thompson, a été choisie comme directrice, aidée de Linda Gingras à titre d'éducatrice.

Non satisfaits de ce fameux 'coup d'éclat' car c'en est un, les organisateurs se préparent maintenant à la création d'une pré-maternelle, laquelle, il va sans dire, sera aussi d'expression française. Celle-ci sera donc un élément donnant suite à la formation que les petits auront recue à la "Garderie Mistigri". Cette pré-maternelle, ne doit ouvrir ses portes qu'en octobre prochain.

Et puisque tout autour de nous on parle beaucoup de l'histoire de Saint-Albert, de ce temps-ci, souhaitons que la "garderie Mistigri" et la pré-maternelle, y soient inscrites à titre de "Vicoires Francophones". Serait-ce présomptueux?

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: Un tapis à vendre de très bonne qualité. Vieux seulement d'un an, 20' X 12', brun, avec "sous-tapis de 1/2". Une valeur de 800$ pour 350$. Composez 466-8587.

LOGEMENT À VENDRE: Un homme veut partager une maison près de l'école Maurice Lavallée et de la Faculté St-Jean. 225$ comprend les services publics. composez 469-1179.

ÉUCATEUR/TRICE: Le centre d'expérience préscolaire est à la recherche d'éducateur/éducatrice pour travail à temps plein débutant le 3 septembre. Contacter: Michel 465-7651.

GARDIENNE: ST-ALBERT — Recherche gardienne de soir pour garder deux enfants de 3 ans et de 14 mois. Contactez Johanne au 459-0013 après 18h00.

GARDIENNE: Désire gardienne à domicile pour un bébé de 5 mois et un enfant de 3 ans. Emploi à temps plein 5 jours/semaine. Salaire négociable. 469-2064.

GARDIENNE: POUR LE DÉBUT SEPTEMBRE — Gardienne pour venir chez moi, du lundi au vendredi; dans les environs de Pleasantview. Un bébé de 7 mois, ménage. Appeller 438-1405 après 17h00.

GARDIENNE: Garderais jeunes enfants chez moi où à domicile. Demandez Francine 471-3847



OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

AUDIENCE GÉNÉRALE SUR LES EXPORTATIONS DE GAZ, 1985

L'Office national de l'énergie tiendra une audience, par phases, aux termes de la Loi sur l'Office national de l'énergie et qui sera tenue afin d'étudier les méthodes utilisées par l'Office pour établir les excédents de gaz naturel disponible à l'exportation, commencera à 9h30 lundi 18 novembre 1985 à la salle de bal de l'Holiday Inn au centre ville, 708-8e Avenue s.-o., Calgary (Alberta), et se poursuivra dans la salle d'audience de l'Office 473, rue Albert, Ottawa (Ontario) le lundi 2 décembre 1985 à 13h.

Les dates et lieux des phases subséquentes seront annoncés par l'Office à une date ultérieure.

L'audience sera publique et elle sera tenue pour obtenir la preuve et les opinions pertinentes des parties, groupes, organismes et sociétés intéressés.

Toute personne qui souhaite participer à l'audience doit déposer un mémoire écrit auprès du Secrétaire de l'Office et en signifier une copie auprès de chaque participant.

La date limite pour la réception des mémoires écrits est le **21 octobre 1985**. Le secrétaire publiera ensuite la liste des participants.

Des informations sur les procédures relatives à cette audience (ordonnance d'audience GH-2-85) sont disponibles en français et en anglais et peuvent être obtenues en écrivant au Secrétaire ou en téléphonant au centre de distribution de l'Office au numéro (613) 998-7204.

G. Yorke Slader
Secrétaire
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5 *le 1er août 1985*

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES

La Ruche

La pré-maternelle "La Ruche" de Sherwood Park ouvre ses portes dès septembre prochain, plus précisement à l'École Madona au 15 Main boulevard à Sh. Park.

Il sera possible à votre enfant de chanter, danser, bricoler et s'amuser dans une ambiance totalement française.

Quelques places sont encore disponibles; hâtez-vous!

Pour inscriptions ou informations supplémentaires, contactez Martine au 467-4087 ou Diane au 467-0571.

Katimavik

Est à la recherche de familles d'accueil pour héberger les jeunes.

Quand: en octobre prochain
Durée: 3 semaines
Aide: $6. par jour par jeune.
Contacter au plus vite le 463-4401.



IMMEUBLES CN



Jane I. Fleming

La nomination de Mme Jane I. Fleming au poste de directrice régionale à Edmonton est annoncée par David H. Burstow, président des immeubles CN à Montréal.

Mme Fleming compte 15 années d'expérience dans la planification et l'aménagement immobiliers. Elle a occupé le poste de directrice générale de la planification et des immeubles pour la ville d'Edmonton.

Les Immeubles CN voient au développement commercial et à la gestion des actifs immobiliers du CN.

Le Franco: Collectionnez-le!

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2	■							■				
3		■										
4			■							■		■
5				■				■				
6			■		■		■					
7						■						
8			■						■	■		
9	■					■						■
10						■			■		■	
11			■			■						
12				■	■							

HORIZONTALEMENT

1 — Sorte de tamis de grande taille. — Pour ouvrir ou fermer.
2 — Démesuré. — Partie du corps humain.
3 — Femme d'Irlande.
4 — Dans. — Terre où l'on sème du seigle.
5 — Berceau. — Continent. — Du verbe devoir.
6 — Chiffres romains. — Sentier.
7 — Instruction particulière. — Qui est de la nature de l'ocre.
8 — En matière de. — Qui aime à rire. — Petit cube.
9 — Connaît. — Danse.
10 — Piscine de Jérusalem. — Consonnes.
11 — De la gamme. — Nég. — Rédiger.
12 — Pied de vigne. — Ville du Nigéria.

VERTICALEMENT

1 — Sorte de soucoupe en bois. — Liqueur des viandes.
2 — Largeur d'une étoffe. — Besoin.
3 — Poli. — Symb. chim.
4 — Tordu en spirale. — Paroisse de la prov. de Québec.
5 — Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau (pl.). — S'est dit pour nichée.
6 — Gravures.
7 — Qui appartient aux reins. — Façonnés.
8 — Chiffres romains. — Course sans aucun avantage ni handicap.
9 — Philosophe allemand (1765-1841). — De l'alphabet grec.
10 — Eclat de voix. — Une (anglais). — Quatre lettres de seigle.
11 — Dégoût, ennui. — Dans corbeille.
12 — Dans la rose des vents. — Prén. masc.

mots cachés

8 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	J	A	S	E	L	U	C	A	T	N	E	T	H	E	I
2	E	S	I	L	E	N	C	I	E	U	S	E	O	N	M
3	D	S	N	E	T	R	O	P	R	U	E	T	S	A	F
4	U	I	G	O	U	R	A	R	E	N	R	U	O	T	R
5	T	M	E	V	D	S	T	U	O	A	R	T	U	U	U
6	E	I	S	I	O	R	P	E	E	R	I	I	V	R	D
7	U	L	O	C	I	N	O	C	E	I	F	L	E	E	E
8	S	E	I	O	G	R	N	C	F	V	O	I	N	L	N
9	N	R	R	R	T	A	T	O	F	A	S	S	A	L	C
10	A	I	E	C	G	I	I	N	I	L	T	A	N	E	E
11	M	V	E	O	O	D	F	C	C	I	E	T	C	M	R
12	E	E	R	N	C	E	I	E	A	S	R	I	E	E	V
13	S	R	E	I	N	E	E	P	C	E	O	O	R	N	E
14	A	R	E	V	U	O	R	T	E	R	N	N	F	T	A
15	A	P	R	E	S	S	A	C	A	R	T	E	S	E	U

Aide
âmes
après
arrogance
assimiler

Cartes
cerfs
cerveau
concept
cordons
croc

Doigt
droit

Efficace
être

Imprudence
insurrection

Mansuétude
miroir
Naturellement

Pasteur
pontifier
porte

Raid
raouts
rare
reine
riposteront
rivaliser

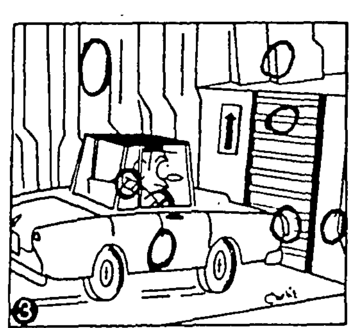
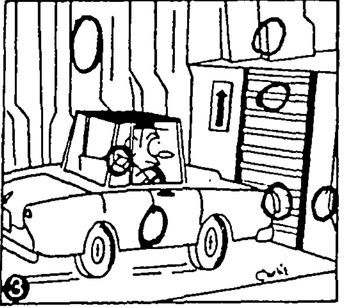
rive
rois

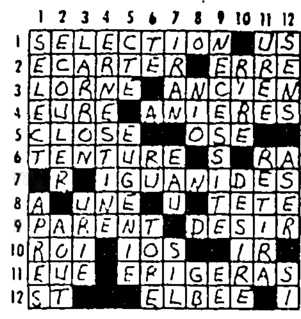
Silencieuse
singes
soirée
souvenance

Tentacules
tourner
tracasser
trouver

Utilisation

Solution de la semaine dernière



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	E	L	E	C	T	I	O	N	■	U	S
2	E	C	A	R	T	E	R	■	E	R	R	E
3	L	O	R	N	E	■	A	N	C	I	E	N
4	E	U	R	E	■	A	N	I	E	R	E	S
5	C	L	O	S	E	■	■	O	S	E	■	■
6	T	E	N	T	U	R	E	■	S	■	R	A
7	■	R	■	I	G	U	A	N	I	D	E	S
8	A	■	U	N	E	■	U	■	T	E	T	E
9	P	A	R	E	N	T	■	D	E	S	I	R
10	R	O	I	■	I	O	S	■	■	I	R	■
11	E	U	E	■	E	R	I	G	E	R	A	S
12	S	T	■	■	■	E	L	B	E	E	■	I

GENERAL

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 9h00 et 10h30

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE










BÉLIER — du 21 mars au 20 avril

Votre vie sentimentale ne semble pas vous apporter grand-chose en ce moment; vous ferez souffrir la personne qui vous aime par votre sens critique trop développé. Vous devriez faire des efforts pour être plus démonstratif.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai

Vous serez enthousiaste et vous prendrez la vie du bon côté. Votre sensibilité sera moins vive et la personne aimée se montrera plus raisonnable. On vous pardonnera aisément vos quelques défauts, dont l'entêtement.

GÉMEAUX — du 21 mai au 21 juin

Vous n'aurez pas à vous plaindre du climat sentimental car une excellente entente règnera. Les aspects planétaires sont bons et vous pouvez compter sur un amour sans problème.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet



Vous serez d'humeur énergique et il ne faudra pas oublier de faire des concessions pour réserver vos amours. Vous saurez user d'imagination et de fantaisie pour rompre la monotonie de la vie quotidienne.

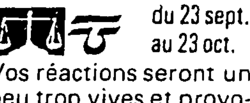
LION — du 23 juillet au 23 août

Vous verrez vos amis avec moins de plaisir car vous constaterez qu'ils auront trop tendance à compter sur vous pour régler leurs ennuis. Votre résistance nerveuse faiblira un peu.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.

Reprenez contact avec des amis qui vous aiment bien et dont la vie est en train de vous séparer. Soyez aussi plus disponible pour la personne qui vous aime, accordez-lui plus de votre temps.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.



Vos réactions seront un peu trop vives et provoqueront des colères, des larmes, des décisions trop hâtives. Soyez aussi diplomate que possible et n'imposez rien à la personne qui vous aime.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.

Efforcez-vous d'avoir un peu de suite dans les idées, si vous désirez que la personne qui vous aime vous prenne au sérieux. Ayez confiance en l'avenir, des événements favorables se préparent.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.

Acceptez de bonne grâce certaines petites corvées. De plus, soyez raisonnable et collaborez à un régime d'économie qui sera imposé par les circonstances; la personne qui vous aime vous sera secrètement reconnaissante.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.

Ne soyez pas de mauvaise foi, on dirait que vous avez tendance à mal interpréter les paroles et les conseils. Soyez patient et mesuré dans vos propos. Evitez la tendance à créer des malentendus et à compliquer les choses.

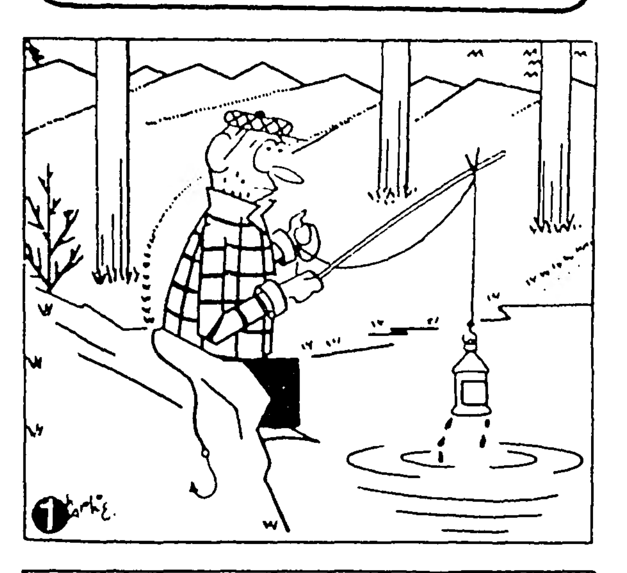
VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.

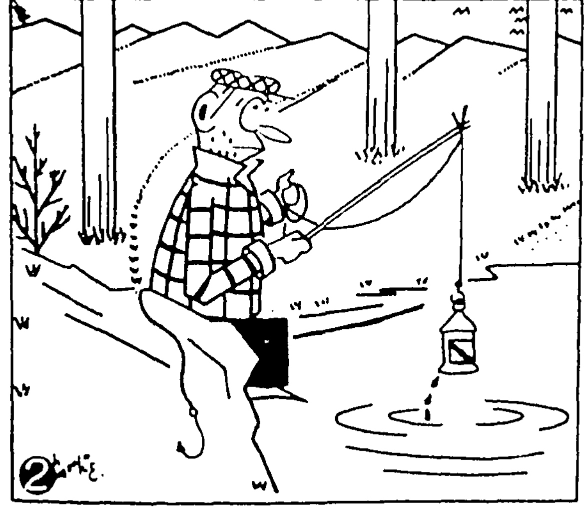
En amour, vous saurez être persuasif. Vous aurez l'occasion de rencontrer des personnes à la conversation intéressante. Vous ferez des projets qui vous remonteront le moral et qui entretiendront un climat de franche tendresse.

POISSONS — du 20 fève. au 20 mars

Votre état d'esprit seul vous portera à tout aggraver. Vous aurez beaucoup de chance sur le plan amical et votre charme sera grand mais vous aurez à vaincre certaines oppositions.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs.



Les dossiers de l'ACFA

[illegible] l'ACFA : la décision de l'Association [illegible] jugement de M. le Juge Purvis.

Au mois de juillet, M. le Juge Purvis a rendu un jugement concernant le droit des francopones en matière d'éducation suite au procès de l'Association Bugnet vs le Gouvernement de l'Alberta. A cette occasion, l'ACFA a indiqué qu'elle était heureuse que le jugement souligne l'obligation des autorités provinciales d'entreprendre les mesures nécessaires pour que les Franco-albertains puissent exercer leurs droits. Elle indiquait également qu'elle accueillait les principes qui devaient commander l'établissement du régime d'application qui offrirait les services d'éducation. L'ACFA a souligné par contre, qu'elle avait plusieurs questions et plusieurs préoccupations suite à sa lecture du jugement.

Le Ministre de l'Éducation par la suite a déclaré que le jugement était "raisonnable" et qu'il y donnerait suite en invitant l'ACFA et l'Alberta School Trustees Association à négocier avec lui la mise en place d'un régime d'application.

Le 21 août, l'Association Bugnet a décidé de porter le jugement en appel avec la Cour d'appel de l'Alberta. Le Comité exécutif de l'ACFA a réagi à cette décision de la façon suivante:

1- Il est heureux que le jugement soit porté en appel. A son avis, un appel devrait apporter certaines clarifications et corriger certaines erreurs du jugement; il est également fort probable qu'un appel dégage d'autres principes qui seront utiles à l'établissement d'un régime d'application.

2- L'ACFA reconnait la contribution très positive de l'Association Bugnet à la reconnaissance des droits des Franco-albertains et souhaite que l'Association Bugnet, le plus tôt possible, porte le jugement en appel devant non seulement la Cour d'appel de l'Alberta mais également par la suite, devant la Cour Suprême du Canada.

   Comme le processus judiciaire est en marche, l'ACFA trouve qu'il y a avantage à l'exploiter à fond et d'obtenir le maximum de clarifications sur la portée et sur les implications de la Charte canadienne des droits et libertés concernant les droits en éducation de la minorité de langue officielle. L'ACFA croit que ces clarifications seront utiles pour l'obtention d'un régime d'application conforme aux besoins des Franco-albertains et pour les francophones de plusieurs autres provinces canadiennes qui, comme nous, tâchent d'obtenir les services auxquels ils ont droit.

3- L'ACFA cherchera à participer à l'appel, tout comme elle l'a fait au niveau de la Cour de première instance.

4- Comme la cause risque d'avoir une portée nationale, elle invitera d'autres organismes intéressés (v.g. Fédération des Francophones Hors Québec, Association Canadienne d'Éducation de Langue Française, Alliance Québec) à participer à l'appel.

5- Parce que l'ACFA croit que le jugement rendu par M. le Juge Purvis offre déjà certains acquis et qu'il y a matière à négociations en vue de l'établissement d'un régime d'application, l'ACFA approchera le Ministre de l'Éducation et le Gouvernement de l'Alberta pour voir s'il y a moyen d'entreprendre des négociations sérieuses susceptibles d'apporter aux francophones les services dont ils ont besoin.

   Le Comité exécutif fait remarquer que ce ne sont pas les cours qui offrent les services; les cours ne reconnaissent que les droits et fournissent des clarifications. Ce sont la législature et le gouvernement qui nous offriront, tôt ou tard, le régime d'application qui permettra enfin à nos enfants de jouir d'une éducation vraiment adaptée à leurs besoins.

6- L'ACFA encourage les Franco-albertains, ces particuliers, les comités de parents, à faire des démarches concrètes auprès de leur commission scolaire pour revendiquer les services auxquels ils ont droit.

   Le Ministre de l'Éducation a indiqué que les parents francophones doivent continuer à s'adresser à leur commission scolaire. Le Comité exécutif de l'ACFA croit qu'il est extrêmement important malgré l'incertitude qui règne présentement que les parents francophones montrent bien qu'ils veulent jouir de leurs droits tout de suite. M. Yvon Mahé, le directeur du Bureau de l'éducation de l'ACFA, est particulièrement chargé d'aider les comités de parents et les régionales de l'ACFA à se renseigner, à s'organiser et à entreprendre des démarches concrètes auprès des commissions scolaires.